

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET ANNULLATIONS AUX CENTRES DE LOISIRS DE PUYRICARD ET COUTERON

Version Mars 2026

PERIODE	DATE DE FONCTIONNEMENT	NBR JOURS	DATE D'ENVOI OU DE DEPOT DES FORMULAIRES D'INSCRIPTIONS <small>Envoi du formulaire à l'adresse spécifique reservation@cscdavin.fr ou dépôt au secrétariat du CSC</small>	DATE LIMITE ANNULLATION <small>par l'envoi du formulaire à l'adresse spécifique annulation@cscdavin.fr</small>	
Vacances de Toussaint	Du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 22 septembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 23 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du lundi 29 septembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 30 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mardi 30 septembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
Vacances de Noël et Mercredis du 1er semestre 2026	Lundi 22, Mardi 23 et Mercredi 24 décembre 2025 Du mercredi 7 janvier 2026 au mercredi 1er juillet 2026	3 Jours Vac et 22 merc	<i>Pour la semaine entière (vacances)</i> <i>Pour la journée complète (Mercredi)</i>	A partir du lundi 24 novembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 25 novembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine (vacances)</i> <i>Pour matin-repas (Mercredi)</i>	A partir du lundi 1er décembre 2025 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 2 décembre 2025 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine (vacances)</i> <i>Pour après-midi (Mercredi)</i>	A partir du mercredi 3 décembre 2025 - 20h pour les inscriptions par mail	
Vacances d'Hiver 2026	Du lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 19 janvier 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 20 janvier 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du lundi 26 janvier 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 27 janvier 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 28 janvier 2026 - 20h pour les inscriptions par mail	
Vacances de Printemps 2026	Du lundi 13 avril 2026 au vendredi 24 avril 2026	10 Jours Vac	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 16 mars 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 17 mars 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>	A partir du lundi 23 mars 2026 - 20h pour les inscriptions par Mail A partir du mardi 24 mars 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 25 mars 2026 - 20h - Inscriptions par mail	
DOSSIER COMPLET POUR TOUT LE MONDE <i>(lors de l'inscription des vacances d'été, Pause Cartable et Mercredis de la rentrée)</i>				Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas traité et sera refusé	
Attention - Consulter au préalable dès début avril sur notre site Internet , les modalités d'inscription spécifiques pour la période d'été.					
Vacances d'été 2026	Du Lundi 6 juillet 2026 au vendredi 28 août 2026	39 Jours	Inscriptions aux Séjours Sans Critère d'ancienneté		Inscriptions aux Séjours à partir du mercredi 1er avril 2026 - 8h30 inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat
			Inscriptions aux Stages Sans Critère d'ancienneté		A partir du vendredi 3 avril 2026 - 20h inscriptions par mail avec dossier complet et dûment rempli sinon refus (cf. modalités d'inscriptions d'été) Puis après la confirmation du secrétariat par mail, le paiement devra être effectué au plus tard DANS LA SEMAINE SUIVANTE de celle-ci , si délai dépassé, annulation de la demande de la famille par le secrétariat
			<i>Inscriptions aux centres de loisirs</i> <i>Pour la semaine entière</i>		A partir du vendredi 24 avril 2026 - 20h pour les inscriptions numérique avec prise de rendez-vous en ligne sur notre site et en intégrant le dossier complet afin de valider le RV. (cf. modalités d'inscriptions d'été) A partir du mardi 28 avril 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors d'un Rendez-vous fixé entre le 18 et 29 mai (RV Numérique)
			<i>Inscriptions aux centres de loisirs</i> <i>Pour 3 à 4 jours dans la semaine</i>		A partir du mardi 2 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors du dépôt du dossier.
			<i>Inscriptions aux centres de loisirs</i> <i>Pour 1 à 2 jours dans la semaine</i>		A partir du mardi 9 juin - 8h30 au secrétariat du CSC Puis confirmation et paiement lors du dépôt du dossier.
			ANNULATION (juillet et Août) AVANT LE VENDREDI 19 JUIN 2026 AVANT 11H30 DERNIER DELAI		
PAUSE CARTABLE Uniquement à Puyricard 2026-2027	Du Lundi 7 septembre 2026 au Vendredi 25 juin 2027	A la demande	<i>Pour la semaine entière</i>	A partir du lundi 15 juin 2026 - 20h00 par mail	
			<i>Pour quelques jours dans la semaine</i>	A partir du mercredi 17 juin 2026 - 20h00 par mail	
Mercredis du 4ème trimestre 2026	Du mercredi 9 septembre 2026 au mercredi 16 décembre 2026	12 jours	<i>Pour la journée complète</i>	A partir du lundi 22 juin 2026 - 20h pour les inscriptions par mail A partir du mardi 23 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour le matin avec repas</i>	A partir du lundi 29 juin 2026 - 20h pour les inscriptions par mail A partir du mardi 30 juin 2026 - 8h30 pour les inscriptions au secrétariat du CSC	
			<i>Pour l'après-midi</i>	A partir du mercredi 1er juillet 2026 - 20h - Inscriptions par mail	

➡Retour des fiches d'inscriptions : Par mail uniquement à l'adresse reservation@cscdavin.fr aux dates ci-dessus détaillées
 ➡Règlement : En le déposant directement au secrétariat aux dates ci-dessus détaillées
 Le règlement pourra se faire par courrier (chèques) ou directement au secrétariat (chèques, espèces, chèque vacances ANCV.) **dès réception d'un mail** de confirmation du CSC Davin vous précisant les disponibilités et la somme à payer.

Attention les familles ne respectant pas ces délais de paiement ne pourront plus utiliser ce mode d'inscription.